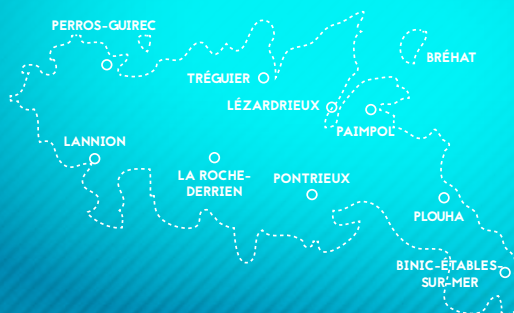


LETTRE

Eric BOTHOREL
voire député


EDITO

Trois mois après mon élection, j'ai souhaité, comme je m'y étais engagé, vous rendre compte de mon activité parlementaire à Paris et dans le Trégor-Goëlo. Pour assurer cette activité, je me suis entouré de trois collaborateurs : Maxime Donadille (en charge des travaux législatifs à Paris), Céline Le Vay et Anne-Sophie Wittersheim (en charge des dossiers locaux de la circonscription et qui vous accueillent à notre permanence de Lannion).

Dans cette première lettre d'information, je reviens en détail sur les premières semaines de ce mandat.

Conformément aux engagements pris pendant les campagnes présidentielles et législatives, j'ai, avec les autres membres de la majorité, pris part aux débats au sein de l'hémicycle en vue d'adopter les lois d'habilitation permettant au gouvernement de légiférer par ordonnance sur la modernisation du dialogue social. J'ai voté par ailleurs les textes en faveur de la moralisation et la transparence de la vie politique fortement attendus par nos concitoyens. Ces textes aujourd'hui validés par le Conseil constitutionnel clarifient bien des points trop longtemps ignorés.

Localement, et comme j'en ai régulièrement rendu compte par voie de presse ou par communication sur les réseaux sociaux, je me suis saisi des dossiers de l'extraction de sable en baie de Lannion, du maintien de la ligne Lannion Orly, des problématiques du secteur de la santé, du plan social de Nokia, en multipliant les réunions avec tous les acteurs (représentants économiques et élus des collectivités) et en mobilisant les ministères concernés.

Et parce que notre département est aussi agricole, j'ai pris part aux Etats Généraux de l'alimentation et continuerai d'agir en faveur du revenu des agriculteurs qui doivent vivre dignement de leur travail.

J'ai par ailleurs été nommé rapporteur de deux missions parlementaires (« Couverture très haut débit du territoire » et « Marché unique numérique »).

C'est avec une détermination intacte et renouvelée, un enthousiasme sans faille, que j'aborde les prochaines semaines, pour le rayonnement du Trégor-Goëlo et pour le redressement de la France dans la justice et le progrès.

Eric Bothorel
Député des Côtes d'Armor - 5^{ème} circonscription
Eric BOTHOREL

- Membre du mouvement La République En Marche
- Membre de la commission des affaires européennes
- Membre de la commission des affaires économiques
- Co-rapporteur des missions parlementaires d'information sur la couverture numérique du territoire et du marché unique numérique


Compte Twitter

● @ebothorel

Facebook

● Eric Bothorel Député circo2205

**LA RÉPUBLIQUE
En Marche !**



LA CYBERSÉCURITÉ

La cyber-sécurité est fondamentale pour la solidité de nos infrastructures régaliennes, la compétitivité de notre économie et la stabilité de nos institutions démocratiques. Pleinement engagé sur le sujet, j'ai accepté de rejoindre la CyberTaskForce initiée par mon collègue Florian Bachelier. Afin d'évaluer la meilleure manière de confectionner la future loi cyber, nous avons réuni l'ensemble des acteurs publics et privés œuvrant dans le domaine. Conscients de la pertinence de l'échelle européenne pour traiter la question. Je prendrai part fin septembre à un séminaire de travail qui nous conduira à Bruxelles pour évoquer ces sujets de façon approfondie.

AGRICULTURE ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION



Il faut revenir aux fondamentaux. Soyons réalistes, il sera difficile de bouleverser l'économie du secteur en 5 ans. Nous devons, malgré tout et collectivement, faire la promotion d'une alimentation saine et durable. Le monde agricole est malmené et ses revendications sont légitimes. J'étais présent au lancement national des Etats généraux de l'alimentation et vous êtes venus nombreux (40 000 sur les 20 000 personnes attendus) lors du rassemblement « Terre Attitude » à Coatreven, les 26 et 27 août 2017. J'y ai tenu un discours où j'ai rappelé la nécessité de réformer les mécanismes de fixation des prix et de partage de la valeur pour que nos agriculteurs bénéficient de prix justes et satisfaisants sur leurs marchandises. Comme le souligne en effet notre secrétaire d'Etat Benjamin Griveaux, « il faut que le travail paye » et permette ainsi aux agriculteurs de vivre dignement. J'ai également participé à différents comices (Yvias, Pleumeur-Gauthier) et au conseil agricole départemental (Maison de l'agriculture) où j'ai aussi évoqué ces enjeux dans un dialogue permanent avec les Jeunes Agriculteurs, la FDSEA, et la confédération paysanne. J'y reviendrai en détail dans le prochain bulletin.

DIWAN ET LES CONTRATS AIDÉS

La question des contrats aidés a été, en cette rentrée, une question délicate, notamment pour les écoles Diwan. Un travail de coordination entre parlementaires bretons a donc été mené sur l'ensemble de la région, afin d'interpeller le ministre de l'Education Nationale, M. Jean-Michel Blanquer et la ministre du Travail, Mme Pénicaud, sur la nécessité de conserver ces contrats. C'est chose faite. Aujourd'hui quarante-deux emplois aidés ont été validés, et ceux, en cours ont été prolongés. Je suis heureux et fier d'avoir porté cette revendication, notamment avec mes homologues Yannick Kerlogot et Hervé Berville.

EXTRACTION DE SABLE EN BAIE DE LANNION

Concerné et investi dans ce dossier depuis mon engagement auprès de Corinne Erhel, il était évident dès le début de mon mandat, que j'allais poursuivre ce combat. J'ai donc rencontré les différents acteurs, et dans un souci de médiation, j'ai sollicité les autorités étatiques concernées au plus haut niveau, principalement le cabinet de Bruno Le Maire. Appel entendu puisque fin août, je me suis rendu à Bercy, accompagné d'une délégation composée de représentants des associations de défense de l'environnement et d'élus locaux, à l'invitation du conseiller ministériel en charge de l'industrie au ministère de l'Economie, Monsieur Aloïs Kirchner, afin de réaffirmer notre opposition à la reprise de l'extraction en baie de Lannion. Réforme du code minier, mais aussi questionnement du besoin et de la pertinence économique liée à l'extraction de sable coquillier ont été au cœur des débats. Monsieur Kirchner, en conclusion de cet entretien, a annoncé que la reprise de l'extraction de sable n'est pas d'actualité et que, par ailleurs, nous serions consultés à chaque nouvelle étape de l'évolution de ce dossier. Certes, nous n'avons pas de réponse définitive quant à l'arrêt de l'extraction, et je le regrette vivement, mais ce dialogue amorcé aujourd'hui laisse présager un travail de concertation quant aux décisions futures qui iront, je l'espère, dans le sens souhaité à savoir convertir la suspension de l'extraction en arrêt définitif.

HÔPITAL DE PAIMPOL



Le dossier des urgences du centre hospitalier de Paimpol a retenu toute mon attention. J'en ai pris connaissance au début de mon mandat et j'ai œuvré depuis, avec détermination, à trouver une solution pérenne qui satisfasse l'ensemble des intervenants. C'est pourquoi, dès le mois de juillet, je me suis entretenu avec la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, d'abord par courrier, puis lors d'une entrevue durant laquelle j'ai pu l'alerter sur le mode de fonctionnement du centre hospitalier de Paimpol, sa carence en médecins urgentistes, la difficulté de recrutement de ces personnels et de ce fait, son devenir. Le 21 août dernier, l'Agence Régionale de la Santé a rendu une décision favorable aux demandes faites par la communauté médicale de Paimpol, particulièrement concernant les urgences. Il est ainsi prévu d'intégrer des médecins généralistes dans l'effectif des urgences, plutôt que de supprimer la présence d'un médecin urgentiste en nuit profonde. Ces praticiens répondront aux besoins de soins ne relevant pas d'urgence vitale, ce qui libèrera du temps de médecin urgentiste. Elle a également été force de propositions quant à une éventuelle mutualisation des équipes entre Saint-Brieuc et Paimpol dans le seul souci de conforter l'hôpital dans son statut d'établissement délivrant des soins de haute qualité. Le travail collaboratif mené avec le collectif de défense, la communauté médicale, les autorités administratives (ARS et Préfecture) et les différents élus, a donc porté ses fruits. Cette décision de l'ARS clôt selon moi, et de manière positive, ce dossier. C'est aussi il me semble, le point de vue du syndicat majoritaire représentant des personnels tel qu'il a été exprimé dans son dernier communiqué.

LIGNE AÉRIENNE LANNION-PARIS

La ligne Lannion-Orly est primordiale pour un territoire comme le nôtre. C'est pourquoi le conflit qui entoure sa pérennisation est particulièrement délicat. Aussi, nous avons engagé, en collaboration étroite avec la Préfecture, la Sous-Préfecture et le Syndicat Mixte gestionnaire, un ensemble de discussions et d'initiatives qui doivent favoriser l'avancement de ce dossier. Les derniers éléments qui laissaient craindre une fermeture, même provisoire, de la ligne courant septembre se voient ainsi contrariés puisqu'il ne devrait finalement pas y avoir de suspension. Pour cela, j'ai bien sûr sollicité Madame Elisabeth Borne, ministre des Transports, afin de veiller à sécuriser les procédures juridiques et ainsi parvenir au maintien de la ligne. Je ne manquerai pas d'exercer la plus grande vigilance pour que les autorités concernées restent pleinement mobilisées jusqu'au règlement de la question.

LE NUMÉRIQUE

En tant que membre de la commission des affaires économiques et de la commission des affaires européennes, j'ai été nommé co-rapporteur de deux missions d'information : la première porte sur la couverture numérique du territoire et rendra ses conclusions fin septembre ; la seconde concerne le marché unique numérique et s'achèvera courant décembre 2017.

Déployer la fibre partout en France est indispensable et nous devons œuvrer pour que l'accès au numérique en très haut débit soit une réalité au plus vite. Des investissements publics et privés seront mobilisés afin de permettre une couverture intégrale du territoire en haut et très haut débit dès 2019. Cette couverture s'effectuera selon un mix technologique dont nous devons garantir qu'il permettra l'innovation et des usages non limités.

En parallèle, il faut également favoriser la transformation numérique des entreprises pour qu'elles exploitent pleinement les opportunités offertes par le très haut débit.

Pour éclaircir ces enjeux et définir des actions efficaces, nous avons auditionné l'ensemble des parties prenantes au plan France Très Haut Débit : opérateurs historiques, opérateurs alternatifs, autorités administratives et autorités de régulation, associations d'élus et de collectivités territoriales, start-up (dont une, issue de la French Tech Lannion), grandes entreprises et incubateurs.

Il m'a également semblé nécessaire de recevoir des fédérations et associations comme Syntec numérique ou France Digitale hors du cadre de la mission d'information pour garder à l'esprit les problématiques rencontrées par les acteurs économiques sur le terrain.

PSE NOKIA ALCATEL-LUCENT

Après le rachat d'Alcatel-Lucent par Nokia lancé en 2015, ce dernier vient d'annoncer un Plan Social Economique qui menace le site de Lannion, avec le projet de supprimer 91 postes. Les engagements pris par Nokia auprès d'Emmanuel Macron lors du rachat ne sont pas tenus et il est impératif de rappeler le groupe à ses promesses. J'ai rencontré les syndicats de Nokia et j'ai pris part à une entrevue le 14 septembre qui les a réunis chez Benjamin Griveaux, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie Bruno Le Maire. Je continuerai de déployer toute mon énergie pour que l'activité sur le site de Lannion soit maintenue.

DISPOSITIF PINEL

De nouvelles mesures vont être prises par le Gouvernement pour réformer la politique du logement. L'un de ses enjeux majeurs est la reconduction du dispositif Pinel. Aussi, afin de rassurer plusieurs élus concernés par ce dispositif, j'ai sollicité toute l'attention de Monsieur Mézard, Ministre de la Cohésion des Territoires, pour pouvoir répondre aux interrogations soulevées.

JEUNESSE & BRETAGNE

J'ai participé aux universités d'été du club ERISPOE, constitué de jeunes

bretons qui souhaitent promouvoir un nouveau modèle à la fois politique, économique et culturel de la Bretagne à travers le monde. Nous avons échangé sur le numérique, la photonique, la cyberdéfense la décentralisation... etc. Passionnant !

SPACE 2017

Je me suis rendu au SPACE le 15 septembre dernier. L'occasion pour moi, une nouvelle fois, d'aller à la rencontre et d'échanger avec les différents interlocuteurs du monde agricole.

INNOVATION

J'ai participé à l'inauguration du Photonics Park de Lannion. Le fait de rassembler, sur un même site, plusieurs PME travaillant dans le domaine de la photonique va, sans aucun doute, faciliter l'élaboration de projets innovants. Ainsi, Photonics Bretagne poursuit son objectif pour devenir un centre R&D d'envergure internationale, aux compétences élargies.

HÔPITAL DE LANNION

J'ai reçu l'ensemble des acteurs de ce dossier primordial pour le territoire : représentants syndicaux, agence régionale de la santé, directeurs des hôpitaux de Lannion-Trestel et Saint-Brieuc, élus... Le dialogue amorcé avec chacun

d'eux s'avère constructif, tant sur la question de la gestion de l'hôpital que sur les difficultés rencontrées au quotidien par les personnels soignants.

LOUP BUREAU

Je suis intervenu auprès de monsieur Jean-Yves le Drian après l'arrestation de notre compatriote et journaliste, M. Loup Bureau, ancien étudiant de l'IUT de Lannion.

Arrêté par les autorités turques, le 26 juillet dernier, il était formellement mis en cause pour « participation à un groupe terroriste » pour avoir réalisé un reportage mené auprès des milices kurdes syriennes (YPG) - considérées par Ankara comme une organisation terroriste. Cette arrestation arbitraire ne révélait rien d'autre que les dérives anti-démocratiques dans lesquelles le pouvoir turc est engagé depuis plusieurs années. Je me réjouis que le président de la République ait directement saisi M. Recep Tayyip Erdoğan, et que la diplomatie française soit parvenue à obtenir son retour auprès des siens le 17 septembre dernier.

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

INTERVENTIONS EN COMMISSIONS

Je suis intervenu en commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale durant une audition du commissaire européen Pierre Moscovici sur les perspectives économiques de l'Union européenne. J'ai attiré son attention sur la séparation des activités bancaires en lui demandant s'il estime nécessaire d'aller plus loin dans les réformes, aussi bien à l'échelon français qu'à l'échelon européen.

Je suis intervenu en commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale durant une table ronde rassemblant plusieurs économistes autour de la situation macroéconomique de la France et de ses perspectives. Je les ai notamment interrogés sur les délais de paiement excessifs qui affectent la trésorerie des PME et sur les impacts de la blockchain sur plusieurs modèles économiques.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE JUILLET 2017

Cette session extraordinaire estivale de l'Assemblée Nationale (débutée le 4 juillet et achevée le 9 août) aura été la plus longue depuis 2002. Je suis fier d'y avoir participé, et ce malgré l'ambiance tumultueuse au sein de l'Hémicycle en ce début de mandat.

J'ai pris part durant cette session à l'adoption de 6 textes traduisant dans la loi les engagements pris par le Président. Ils concernent deux projets de loi sur la moralisation de la vie politique et la réforme du code du travail par ordonnances. Entre autre :

- Candidats et élus seront déclarés inéligibles en cas de crimes ou d'infractions traduisant un manquement à la probité
- Interdiction des emplois familiaux
- Les députés et les sénateurs ne pourront plus exercer des fonctions de conseil en cours de mandat
- Les collaborateurs parlementaires ne pourront plus être rémunérés par des lobbies

*Pour revoir
mon intervention
et la réponse
de Pierre
Moscovici*



Député

○ Eric BOTHOREL

Député suppléante

○ Katell LE GALL

Collaborateurs parlementaires

○ Maxime DONADILLE
○ Céline LE VAY
○ Anne-Sophie
WITTERSHEIM

POUR ME CONTACTER

Permanence de Lannion
(sur rendez-vous)

Résidence du Manoir
32B Pl. du Marchallac'h
22300 LANNION

Du lundi au vendredi de
9h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h00

Tél. 02 96 37 03 23
circo2205@gmail.com

Permanences
dans les communes
de la circonscription :
nous contacter